



REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU CALVADOS

COMMUNE DE OUISTREHAM

EXTRAIT DE LA
SEANCE DU 15 DECEMBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 15 décembre à 18h, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 9 décembre, s'est réuni en séance ordinaire en l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Romain BAIL, maire de Ouistreham.

Etaient présents : Catherine LECHEVALLIER, Pascal CHRETIEN, Isabelle MÜLLER DE SCHONGOR, Robert PUJOL, Sabine MIRALLES, Sophie POLEYN, Luc JAMMET, Matthieu BIGOT, maires adjoints,

Annick CHAPELIER, François PELLERIN, Josiane CLEMENT-LEFRANÇOIS, Pascale DEUTSCH, Nadia AOUED, Martial MAUGER, Pascale SEGAUD CASTEX, Raphaël CHAUVOIS, Yves MESLÉ, Emmanuel TISON, Isabelle VILLEY DESMESERETS, Nicolas FRENOD, Alexandre LAVENANT, Lucie TOLMAIS, Marc GENARD, Violaine BUCCI-KURSNER, conseillers municipaux.

Absents excusés / pouvoirs (P) : Béatrice PINON (P. Mme MULLER DE SCHONGOR), Paul BESOMBES, Christophe GSELL.

Absents non excusés : Marie LE BAS.

Secrétaire de séance : M. BIGOT.

Finances :

FINANCES COMMUNALES – DECISIONS BUDGETAIRES ET AMENAGEMENT – ACTUALISATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME/CREDITS DE PAIEMENT

DL20251215_10 Présents : 25 Pouvoirs : 1 Abstentions : 5 Suffrages exprimés : 21 Pour : 21 Contre :

Rapporteur : Le Maire – VU en C° finances du 11/12/2025

Il est nécessaire de revoir la programmation de certains travaux déjà engagés ou en passe de l'être et d'inscrire le montant des nouveaux crédits de paiements au titre de l'exercice 2026.

En conséquence,

Lu et entendu l'exposé et après délibération, le CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité des suffrages exprimés, avec 5 abstentions¹,

- ➡ VALIDE les modifications apportées aux autorisations de programme et d'inscrire les sommes des crédits de paiements tel qu'indiqué dans le tableau ci-après au budget de l'exercice 2026 ;
- ➡ CLOTURE les autorisations de programme mentionnées « à clôturer » dans le tableau ci-après pour les travaux qui ont été exécutés

N° / DEL	Intitulé de l'AP	AUTORISATIONS DE PROGRAMME (AP) – BUDGET 2026					
		Situation des autorisations de programme (AP) et crédits de paiement (CP)					
		pour mémoire : AP votée / AP cumulée	Révision AP CM6.2025	Total AP cumulé exercice 2026	Total CP déjà ouverts en N- (pour info)	Propos°Modif. Sur 2026	CP ouverts exercice 2026
Dépenses							
1 Modif.16/12/24	RENOVATION EGLISE SAINT SAMSON	2 751 000	-	2 751 000	751 000	-	500 000
7 Modif.12/06/23	2 ^{ème} SALLE CABIEU	1 630 000	-	1 630 000	1 630 000	-	A clôturer
8 Modif.17/06/24	RENOVATION ET EXTENSION DU COSEC	2 823 000	-	2 823 000	2 823 000	-	A clôturer
9 Modif.17/06/24	AIDES A LA RENOVATION ENERGETIQUE DE L'HABITAT	120 000	-	120 000	120 000	-	0

¹ MM Chauvois, Meslé, Tison, Frenod et Mme Segaud Castex s'abstiennent.

22-1 D6.12/9 modif.18/12/23 Modif.17/06/24	CONSTRUCTION RESTAURANT SCOLAIRE	2 415 000	-	2 415 000	2 415 000	-	0
22-2 D7.12/9 Modif.12/06/23 Modif.17/06/24	RENOVATION TENNIS COUVERTS	7 100 000	-	7 100 000	4 290 000	-	2 411 588
22-3 D8.12/9	RENOVATION ENERGETIQUE DES BÂTIMENTS COMMUNAUX	572 000	-	572 000	572 000	-	A clôturer
22-4 D9.12/09 Modif.12/06/23	REHABILITATION AIRE CAMPING-CARS	310 400	-	310 400	310 400 €	-	A clôturer
23-1 D5.16/01 Modif.18/12/23	OPERATIONS RAVALEMENT FAÇADES	150 000		150 000	150 000	-	0
23-2 D7.12/6 Modif.18/12/23	CONSTRUCTION D'UN SKATE PARK (bowl + jeux inclusifs)	572 000		572 000	572 100	-	A clôturer
23-3 D8.12/06 Modif.18/09/23	AMENAGEMENT DU SQUARE BRAINE L'ALLEUD	600 000		600 000	600 000	-	A clôturer
24-1 D4.18/12/23	AQUISITION D'HORODATEURS	280 000		280 000	105 000	-	0
24-2 D4.18/12/23 Modif.17/06/24 +16/12/2024	HALLE AUX POISSONS	8 580 000	-	8 580 000	170 000	-	130 000
24-3 D4.18/12/23	REAMENAGEMENT ESPLANADE LOFI	1 643 410		1 643 410	1 643 410	-	0
24-4 D4.18/12/23 Modif.17/06/24	HALLE OUVERTE PL. MARCHE	5 055 600		5 055 600	50 000	-	0
24-5 D8.15/04 Modif.16/12/24	CONSTRUCTION D'UN GROUPE SCOLAIRE	16 000 000	-	16 000 000	420 000	-	1 300 000
24-6 D8.17/6	RELEVÉ DES CONCESSIONS CIMETIÈRE	300 000		300 000	150 000	-	0
24-7 D9.17/6	AMENAGEMENT DE PARKINGS Et petits travaux de voirie	600 000		600 000	350 000		240 000

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Extrait conforme aux registres des délibérations.

Le registre dûment signé,

LE MAIRE

Romain BAIL

